



Cahier des positions politiques de
L'Association Facultaire Étudiante des Arts

*Mise à jour le 5 Mars 2020

1. Affaires de l'aféa
 - 1.1. Services
 - 1.2. Fonctionnement et Membres

2. Affaires Internes
 - 2.1. Aide Financière aux Études
 - 2.2. 2.2 BQAME
 - 2.3. 2.3 Centre d'injection Supervisée de l'UQAM
 - 2.4. 2.4 École de la Montagne Rouge
 - 2.5. 2.5 EUMC- UQAM Entraide Universitaires Mondiale
 - 2.6. 2.6 Fermailles, Revue à Bâbord!
 - 2.7. 2.7 Grip-Uqam
 - 2.8. 2.8 Ras-le-bol
 - 2.9. 2.9 Rectorat, C.A de l'UQAM et SVE

3. National
 - 3.1. Action Directe
 - 3.2. Université de Montréal
 - 3.3. Austérité
 - 3.4. UTILE

4. Positionnement Politique
 - 4.1. Anticapitalisme
 - 4.2. Austérité et Précarité
 - 4.3. Désobéissance Civile
 - 4.4. Féminisme
 - 4.5. Gouvernance et Autogestion
 - 4.6. Hydrocarbures
 - 4.7. BDS, Palestine
 - 4.8. Logiciels Libres
 - 4.9. Mobilisation au Secondaire
 - 4.10. Peuples Autochtones et Anticolonialisme
 - 4.11. Police
 - 4.12. P6
 - 4.13. Racisme et Antiracisme

5. Annexes

1. AFFAIRES DE L'AFÉA

1.1. Services

1.2. Fonctionnement et membres

- 1.2.1. Que l'AFÉA rembourse les coûts de déplacement et alloue jusqu'à 12\$ par jour pour les repas des membres qui feront de la mobilisation externe.

A.G 28/03/2013

2. AFFAIRES INTERNES

2.1. Aide Financière aux Études

- 2.1.1. Que l'AFÉA exige que l'Aide financière aux études (AFE) soit versée aux étudiants-es dès le mois de septembre ;
Que si l'AFE est versée de façon rétroactive par le gouvernement, que des intérêts soient versés aux étudiants-es lésés-es ;
Que le taux d'intérêt soit de 19% par année, calculé mensuellement;

Que l'AFÉA dénonce sur toutes les tribunes le fait que de ne pas donner d'AFE en septembre permet au gouvernement de faire pression sur le mouvement étudiant et par conséquent sur les étudiants-es individuellement, en les prenant économiquement à la gorge et en les menaçant de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins primaires, et le cas échéant, à ceux de leurs enfants et que ceci est inacceptable ;

Que l'AFÉA dénonce sur toutes les tribunes le fait que de ne pas donner de l'AFE en septembre permet au gouvernement d'économiser de l'argent qui sera probablement détourné dans une offre minable qui sera faite à même les poches des plus pauvres!

Que l'AFÉA encourage les autres associations étudiantes à adopter des positions similaires ;

A.G 21/08/2012

- 2.1.2. Que l'AFÉA dénonce haut et fort les politiques réactionnaires et pro-gouvernementales de l'Aide financière aux études (AFE) ;

Que l'AFÉA encourage fortement les associations étudiantes à adopter une telle proposition ;

A.G 9/08/2012

2.2. BQAME

- 2.2.1. Que les membres de l'AFÉA appuient la candidature de BQAM-E pour la demande de sa reconnaissance, en vertu de la politique 51 de l'UQAM, comme groupe d'envergure;
A.G 7/11/2018
- 2.2.2. Que les membres de l'AFÉA appuient la création d'une cotisation automatique non obligatoire (CANO) de 1 \$ par session pour BQAM-E.
A.G 7/11/2018
- 2.3. Centre d'injection Supervisée de l'UQAM
- 2.3.1. QUE l'AFÉA appuie la création d'un site d'injection supervisée à proximité du campus de l'UQAM ;
A.G 8/10/2014
- 2.3.2. QUE l'AFÉA dénonce la position de l'UQAM qui s'oppose à la création d'un site d'injection supervisée à proximité du campus de l'UQAM.
A.G 8/10/2014
- 2.4. École de la Montagne Rouge
- 2.4.1. Que l'AFÉA appuie financièrement et idéologiquement le projet de l'École de la Montagne Rouge.
A.G 13/02/2012
- 2.5. EUMC - UQAM Entraide Universitaire Mondiale
- 2.5.1. QUE l'AFÉA appuie et s'engage à soutenir le groupe d'Entraide universitaire mondiale du Canada de l'UQAM (EUMC-UQAM) et son programme de Parainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s dans l'objectif de pouvoir accueillir à l'UQAM d'autres étudiant·e·s réfugié·e·s;
- QUE l'AFÉA invite l'EUMC à intégrer une analyse intersectionnelle dans son processus de sélection des candidat·e·s réfugié·e·s qui seront parrainé·e·s;
- QUE l'AFÉA diffuse les documents, informations et événements de l'EUMC-UQAM à ses membres;
- QUE l'AFÉA s'engage à offrir une subvention annuelle de 2000 \$ à l'EUMC-UQAM jusqu'à ce que l'EUMC-UQAM obtienne son statut de groupe d'envergure à l'UQAM et une Cotisation automatique non obligatoire.

QUE l'AFÉA invite les autres associations, groupes et syndicats à se joindre à ce mouvement de solidarité et à en faire de même.

A.G 14/11/2019

2.6. Fermailles, Revue À Bâbord!

2.6.1. Que l'AFÉA UQAM appuie dans la mesure de son budget les activités de la revue Fermaille en considérant les possibles alliances avec des groupes connexes œuvrant dans la même visée.

A.G 13/02/2012

2.7. GRIP-UQAM

2.7.1. Que l'AFÉA-UQAM accorde un financement au GRIP-UQAM équivalent à 2\$ par trimestre pour chacun-e de ses membres par l'entremise d'une Cotisation automatique non-obligatoire (CANO).

A.G 20/10/2011

2.8. Ras-le-bol

2.8.1. Que l'AFÉA appuie les projets du Ras-le-bol.

Que l'AFÉA milite pour l'obtention par le Ras-le-bol de tous locaux désirés par ce dernier.

Que l'AFÉA reconnaisse la légitimité du Ras-le-bol à occuper la cafétéria abandonnée du 2ème étage du pavillon Judith-Jasmin.

Qu'en ce sens, l'AFÉA affirme son désir que le Café des arts demeure au J-6170 et revendique l'exclusivité de l'espace libre du 2ème étage au Ras-le-bol.

Que l'AFÉA précise que l'obtention du 2 étage du J par le Ras-le-bol n'exclut pas que ce lieu soit aussi un site de diffusion artistique.

AG-28/03/2013.

2.9. Rectorat, C.A de l'UQAM et SVE

2.9.1. Que l'AFÉA-UQAM s'abstienne de voter dans la course au rectorat en ne votant pas ;

Que l'AFÉA-UQAM se positionne en faveur de l'abolition du CA, du rectorat, et de toutes autres structures oppressives dans une perspective de gestion effectuée par les étudiants-es et les employés-es de l'UQAM ;

Que l'AFÉA-UQAM profite de la course au rectorat pour promouvoir sa position sur l'autogestion universitaire par le biais d'une vaste campagne d'éducation populaire ;

Que cette campagne d'éducation populaire s'articule en 3 axes : Ø Critique de la course au rectorat (candidats et forme) ; Ø Critique des structures anti-démocratiques de l'UQAM ; Ø Critique des logiques capitalistes, patriarcales et racistes de l'université ;

Que l'AFÉA-UQAM perturbe la course au rectorat par le moyen d'une campagne d'actions revendiquant la disparition totale des entreprises privées et à but lucratif sur le campus de l'université, la gratuité scolaire et l'autogestion universitaire.

A.G 24/10/2012

2.9.2. Que l'AFÉA dénonce que les SVE mettent des conditions à l'attribution d'aide aux étudiants-es en situation de précarité ;

Que l'AFÉA accepte de participer à un tel fond d'urgence seulement si les membres des sept associations facultaires peuvent en bénéficier ;

Que le montant versé par l'AFÉA dans ce fond soit entendu dans une rencontre interfacultaire entre toutes les associations participantes ;

Que l'AFÉA reste prudente dans ses futures interactions avec les SVE.

A.G 7/9/2012

2.9.3. Que l'AFÉA dénonce les attaques néolibérales systémiques contre l'éducation, la recherche et la pensée critique ;

Que l'AFÉA dénonce le ton alarmiste de l'administration qui normalise des volontés de réformes antidémocratiques ;

Que l'AFÉA dénonce la délégitimation par l'administration des principes démocratiques, de reddition de compte et de transparence de l'UQAM, qui marquent son identité sous couvert de soi-disant nécessités de changements ;

Que l'AFÉA rappelle que les modalités de fonctionnement, tout comme les structures institutionnelles de l'UQAM, ont été, depuis sa fondation il y a 50 ans, mises en place et pensées afin d'assurer à notre communauté et à notre institution un fonctionnement démocratique, représentatif, inclusif et transparent ;

Que l'AFÉA dénonce une énième précarisation de la population étudiante et se refuse à la surfacturation cachée des frais étudiants ;

Que l'acceptation de la hausse des cotisations soit conditionnelle au fait

1. Que les SVE s'engagent à couper au moins un poste de cadre, minimalement celui de direction adjointe;

2. Que l'AFÉA reconnaisse qu'elle ne peut se positionner sur la hausse des cotisations aux SVE sans avoir les informations complètes et que toute décision sur cette hausse est conditionnelle à l'accès aux états financiers détaillés des années précédentes ;

3. Que les SVE se dotent, comme par le passé, d'un budget propre et qu'il ne soit plus inclus au budget large de l'UQAM, de façon à ce qu'il puisse y avoir un suivi des dépenses et revenus, le tout dans un but d'une plus grande transparence face à la façon dont sont dépensées les cotisations de nos membres;

4. Que le budget des SVE soit entériné par l'instance du CVE;

5. Que les SVE soient financièrement redevables envers le CVE;

A.G 03/02/2020

2.10.

3. NATIONAL

3.1. Action Directe

3.1.1. Que l'AFÉA soutienne l'organisation d'actions de perturbation allant dans le sens de ses positions politiques; *A.G 28/03/2013*

3.1.2. Que l'AFÉA constate toutefois l'incapacité des grandes centrales syndicales à mener des luttes de façon combative et ce, depuis plusieurs années, et qu'en ce sens l'AFÉA ne mise pas sur une hypothétique grève de la fonction publique pour aller de l'avant dans les luttes à venir ;

A.G 28/03/2013

3.2. Université de Montréal

3.2.1. Que l'AFÉA invite les associations étudiantes de l'UdeM à prendre position en faveur de l'abolition du poste de rectorat et de l'autogestion des universités ;

- 3.2.2. Que l'AFÉA invite la FAECUM à rester active dans la défense et la promotion de tous ses mandats, que ceux-ci fassent ou non partis de ce que les exécutants-es de la Fédération préconisent personnellement et indépendamment de toute pression extérieure.
A.G 28/03/2013

3.3. Austérité

- 3.3.1. Que l'AFÉA enclenche une campagne d'information sur l'indexation, l'assurance-qualité, les attaques sociales perpétrées par les mesures d'austérité des gouvernements et les alternatives fiscales à cette dernière, dans une perspective de gratuité scolaire et de justice sociale ;
A.G 28/03/2013

3.4. UTILE – Unité de travail pour l'implantation de logements Étudiants

- 3.4.1. Que l'AFÉA appuie les projets de l'UTILE.

AG-28/03/2013.

4. POSITIONNEMENT POLITIQUE

4.1. Anticapitalisme

- 4.1.1. Que l'AFÉA s'oppose à toutes les politiques capitalistes qui s'attaquent aux conditions de vie des classes populaires (telles que les hausses des tarifs et des coupures, notamment dans les services publics, l'augmentation de l'âge de la retraite, la destruction de l'environnement, etc.) partout sur la planète et qui consolident l'exploitation par la répression et qui criminalisent autant la misère que la résistance engendrées par le système lui-même.
A.G 21/03/2012

4.2. Austérité et Précarité

- 4.2.1. Que l'AFÉA déclenche une escalade des moyens de pression en vue de bloquer les mesures d'austérité des gouvernements ;
A.G 28/03/2013

4.3. Désobéissance Civile

- 4.3.1. Que l'AFÉA se positionne en faveur du démantèlement de la mairie, et donc, par extension, de l'État ;
A.G 28/03/2013

- 4.3.2. Que l'AFÉA-UQAM appelle à la désobéissance civile.
A.G 17/05/2012
- 4.3.3. Que l'AFÉA s'oppose vivement à toute interdiction du port de masques durant les manifestations ainsi que dans tout autre contexte ;
A.G 21/03/2012
- 4.3.4. Que l'AFÉA-UQAM rappelle l'importance de la désobéissance civile visant à perturber la paix sociale et les intérêts des élites politiques et économiques sans toutefois mettre de côté l'organisation d'actions symboliques et artistiques de même que la sensibilisation de la population ;
A.G 6/03/2012
- 4.3.5. Que l'AFÉA-UQAM défende la légitimité de [*la désobéissance civile*].
A.G 6/03/2012

4.4. Féminisme

- 4.4.1. Que l'AFÉA s'affirme féministe en se positionnant pour l'amélioration des conditions de vie de tous et toutes ses membres;

Que l'AFÉA se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal et qu'elle se positionne contre tout objectivation et marchandisation du corps ;

Que l'AFÉA dénonce tout rapport de domination ou intervention sexiste au sein de ses instances et qu'elle supporte toute initiative de créer un comité ou des événements féministes au sein de la Faculté des arts ;

Que l'AFÉA se positionne pour l'avortement libre, gratuit et accessible de même que pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception ;

Que l'AFÉA se positionne pour la promotion et l'accessibilité des garderies publiques et pour des horaires de garderies adaptées aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille ;

Que l'AFÉA se prononce en faveur de l'équité salariale ;

Que l'AFÉA soit en possession de documentations féministes diversifiées en consultation libre à son bureau.

A.G 21/03/2012

4.5. Gouvernance et Autogestion

4.5.1. Que l'AFÉA-UQAM se positionne contre l'encadrement du droit de grève; A.G 28/03/2013

Gratuité Scolaire

4.5.2. Que l'AFÉA-UQAM réaffirme sa position pour une réduction des droits de scolarité et des frais afférents, et ce, dans une perspective de gratuité scolaire, dans le but d'augmenter l'accessibilité au système d'éducation et d'ainsi freiner la dérive de nos institutions publiques vers un financement et une gestion privée ; A.G 22/09/2011

4.5.3. Que l'AFÉA-UQAM réaffirme son opposition à la hausse des frais de scolarité annoncée dans le dernier budget provincial (2012) ainsi qu'à celle de 2007 ; A.G 22/09/2011

4.5.4. Que l'AFÉA-UQAM appuie la déclaration universelle d'engagement du ISM ; Que l'AFÉA-UQAM reconnaisse que les attaques envers le système d'éducation sont mondiales et dues à l'idéologie néolibérale où le profit individuel passe avant le bien-être collectif. Qu'elle affirme qu'il est nécessaire de tisser des liens de solidarité avec tous les autres mouvements, étudiants ou non, partageant notre vision de la société ; A.G 14/11/2012

4.6. Hydrocarbures

4.6.1. QUE l'AFÉA-UQAM se positionne contre tout projets d'exploitation et de transport de pétrole ou de gaz de schiste ; A.G 8/10/2014

4.6.2. QUE l'AFÉA-UQAM s'engage à soutenir les mobilisations étudiantes et citoyennes luttant contre ces projets pétroliers, telles que *Tache d'huile*, *Coule pas chez nous* et la *Coalition Saint-Laurent* ; A.G 8/10/2014

4.6.3. QUE l'AFÉA-UQAM se positionne en faveur d'un moratoire empêchant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent ; A.G 8/10/2014

4.6.4. QUE l'AFÉA-UQAM se positionne en faveur d'un abandon des énergies fossiles et d'une transition vers les alternatives énergétiques propres et renouvelables ; A.G 8/10/2014

4.6.5. QU'en ce sens, que l'AFÉA-UQAM s'active à informer et sensibiliser la communauté étudiante à ces enjeux. A.G 8/10/2014

4.7. BDS, Palestine

4.7.1. Que l'AFÉA-UQAM adopte un mandat BDS en s'engageant à appuyer la campagne Boycott, Désinvestissement et Sanctions;

Que l'AFÉA-UQAM dénonce l'apartheid israélien et la complicité des gouvernements canadiens et québécois et de l'administration municipale de la Ville de Montréal avec l'État d'Israël;

Que l'AFÉA-UQAM s'engage à appliquer activement un boycott académique et culturel en faisant notamment pression sur les instances uqamiennes pour faire cesser toute collaboration avec les institutions et entreprises participant à la colonisation de la Palestine;

Que L'AFÉA-UQAM fasse la promotion d'une collaboration plus accrue entre l'UQAM et les universités et institutions palestiniennes;

Que l'AFÉA-UQAM encourage les autres associations et les autres instances de l'UQAM à adopter des mandats BDS

A.G 03/02/2020

4.8. Logiciels Libres

4.8.1. Que l'AFÉA se positionne en faveur des logiciels libres ;

4.8.2. Que l'AFÉA encourage l'utilisation des logiciels libres par toutes les institutions publiques et considère qu'il s'agit d'un moyen d'économiser de l'argent par rapport aux systèmes informatiques commerciaux ;

4.8.3. Que l'AFÉA renouvelle, lorsque nécessaire et dans la mesure du possible et de ses besoins, son parc informatique par des appareils fonctionnant sous un système d'exploitation libre et utilisant principalement des logiciels libres ;

4.8.4. Que l'AFÉA mandate des personnes compétentes afin de tenir, au besoin, des ateliers d'utilisation de ces logiciels.

A.G 9/08/2012

4.9. Mobilisation au Secondaire

4.9.1. Que l'AFÉA déplore le manque de considération pour les élèves du secondaire dans la planification du déroulement du Sommet sur l'éducation ; Que soient appuyées et aidées les initiatives de création d'instances étudiantes souveraines basées sur la démocratie directe au niveau secondaire ;

Que l'AFÉA se positionne en faveur de l'inclusion des étudiants-es

du secondaire dans les luttes actuelles et les aide à se mobiliser pour qu'ils et elles puissent s'y inscrire de manière combative tout en invitant ses homologues à agir de façon semblable.

A.G 28/03/2013

4.10. Peuples Autochtones et Anticolonialisme

- 4.10.1. Que l'AFÉA affirme sa solidarité avec les peuples autochtones, reconnaisse le droit des peuples à l'autodétermination et appuie l'abolition de leur statut colonial qui permet aux capitalistes de spolier les ressources de leur territoire.

A.G 21/03/2012

- 4.10.2. Que l'AFÉA reconnaisse la souveraineté de la nation Wet'suwet'en sur leurs territoires et qu'elle reconnaisse que l'état canadien n'a jamais cessé son projet colonial.

A.G 03/02/2020

4.11. Police

- 4.11.1. Que l'AFÉA-UQAM revendique une commission d'enquête publique indépendante sur le travail des policiers et des policières durant la grève de 2012 ;

A.G 14/11/2013

- 4.11.2. Que l'AFÉA-UQAM s'oppose à toutes formes de répression politique et policière et qu'elle dénonce le processus de judiciarisation des mouvements sociaux ;

- 4.11.3. Que l'AFÉA-UQAM dénonce l'intimidation à l'égard des étudiants-es élus-es au sein d'associations nationales et locales qui se manifeste surtout par des arrestations individuelles ainsi que l'intimidation générale à l'égard des étudiants-es qui se manifestent par des arrestations de masse ;

- 4.11.4. Que l'AFÉA-UQAM exige de l'État québécois l'amnistie pour tous les arrêtés et pour toutes les arrêtées de la grève.

A.G 10/04/2012

4.12. P6

- 4.12.1. Que l'AFÉA dénonce le règlement P6 et fasse la promotion de son abolition ;

- 4.12.2. Qu'advenant de nouvelles répressions en fonction du règlement P6, l'AFÉA y réagisse rapidement et de manière publique ;

A.G 28/03/2013

4.13. Racisme / Anti-Racisme

- 4.13.1. QUE l'AFÉA se positionne en solidarité avec les personnes victimes de déplacements et de migrations forcées;
- 4.13.2. QUE l'AFÉA s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement ainsi qu'à ses dérives identitaires;
- 4.13.3. QUE l'AFÉA dénonce toute réforme en matière d'immigration réduisant l'accès au programme du PEQ;
- 4.13.4. QUE l'AFÉA se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à notre société à leur simple force de travail;
- 4.13.5. QUE l'AFÉA encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement;
- 4.13.6. QUE l'AFÉA encourage les autres associations étudiantes, syndicats et autres groupes à se doter d'un mandat identique;
- 4.13.7. QUE l'AFÉA s'oppose ouvertement à la loi 21 sur «la laïcité» du gouvernement Legault et affiche publiquement sa solidarité avec les personnes concerné.e.s;
- 4.13.8. QUE l'AFÉA fasse pression sur la Faculté des arts ainsi que ses départements pour une prise de position contre la loi 21 ;
- 4.13.9. QUE l'AFÉA supporte ses membres qui subiraient des discriminations découlant de la loi 21;

A.G 14/11/2019

4.14.

5. ANNEXES